



COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION
Rue Sylvain Combes
19000 Tulle

DELIBERATION DU BUREAU Séance du 20 septembre 2021

Le Bureau de la communauté d'agglomération de Tulle s'est réuni le lundi vingt septembre deux mille vingt et un à dix-huit heures, salle du bâtiment annexe au siège rue Sylvain Combes à Tulle, sous la Présidence de Monsieur Michel BREUILH, Président.

Convocation de M. Michel BREUILH en date du 13 septembre 2021

Nombre de membres en exercice : 22

Étaient présents : 18

Mesdames Emilie BOUCHETEIL, Christèle COURSAT, Betty DESSINE, Yvette FOURNIER, Fabienne LATOUR, Stéphanie VALLEE, Messieurs Eric BELLOUIN, Michel BREUILH, Pierre-Marie CAPY, Roger CHASSAGNARD, Bernard COMBES, Pascal FOUCHÉ, Henri JAMMOT, Jean-François LABBAT, Christian MADELRIEUX, Fabrice MARTHON, Jean MOUZAT, Daniel RINGENBACH.

Objet : 3- Attribution et signature du marché de prestation portant sur l'élaboration et la mise en œuvre opérationnelle d'un schéma de collecte de déchets

Le Bureau,

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu les statuts de Tulle agglo,

Vu le budget principal,

Vu la délibération n°2.1 du conseil communautaire du 23 juillet 2020 décidant la délégation d'attributions au bureau,

Vu le projet de territoire, feuille de route 2021-2026, adopté par le conseil communautaire le 5 juillet 2021,

Considérant l'axe 2, objectif n°1 dudit projet, visant à « développer le recyclage pour inciter à la réduction des déchets »,

Considérant qu'il s'agit de mettre en place une politique capable d'avoir des retombées positives pour l'environnement et de contenir le coût de la collecte et donc le pouvoir d'achat des ménages compte-tenu des évolutions législatives,

Considérant la nécessité de s'adjoindre les services d'un bureau d'études pour l'élaboration et la mise en œuvre opérationnelle d'un nouveau schéma de collecte des déchets sur l'ensemble du territoire,

Vu la consultation lancée en procédure adaptée le 23 juillet 2021,

Vu l'offre unique reçue à la date limite du 9 septembre 2021,

Vu l'analyse réalisée par le service collecte des déchets,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

1°) attribue le marché de prestation portant sur l'élaboration et la mise en œuvre opérationnelle d'un schéma de collecte de déchets sur l'ensemble du territoire à l'entreprise « Terroirs et Communautés » domiciliée 219 route de St Etienne de Tulmont 82370 SAINT-NAUPHARY pour un montant de 83 352.00 € TTC ;

2°) autorise le Président à signer le marché ainsi que tout document s'y rapportant ;

Envoyé en préfecture le 23/09/2021

Reçu en préfecture le 23/09/2021

Affiché le

SLOW

ID : 019-241927201-20210920-DBU210920_3-DE

3°) la dépense en résultant sera imputée sur les crédits inscrits au budget principal.

Fait et délibéré le 20 septembre 2021

Au registre sont les signatures

Pour copie conforme

Le Président,



Michel BREUILH

Certifié exécutoire compte-tenu
de la transmission en Préfecture
et de la publication/affichage le :

23 SEP. 2021